

## REGISTRE QUOTIDIEN DE VÉRIFICATION

Mesures d'hygiène contre les risques biologiques

<b>☐ REGISTRE QUOTIDIEN DES TRAVAILLEURS, LIVREURS ET VISITEURS :</b>
– Indiquer le nom du travailleur
– Demander : Est-ce que vous êtes en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou une personne qui est revenue d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines* ou êtes-vous en attente d'un test de dépistage exigé par la Santé publique ou est-ce que la Santé publique vous a demandé de respecter une quarantaine ? <i>*Si le voyageur n'est pas vacciné, il doit s'isoler 14 jours.</i>
– Demander s'il a des symptômes associés à la Covid-19 (Toux récente ou une toux chronique aggravée, difficulté à respirer ou essoufflé, mal de gorge, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, nez qui coule ou congestion nasale).
– Installer l'affiche du registre d'entrée obligatoire (11 X 17)
<b>☐ REGISTRE D'ENTRETIEN :</b>
– Établir la fréquence des entretiens
– Nommer une ou des personnes chargées à l'entretien des lieux communs
– Installer l'affiche du registre d'entretien
<b>☐ DISTANCIATION DE 2 MÈTRES à l'extérieur et à l'intérieur (À l'intérieur, il faut garder le masque de qualité en tout temps) pendant la vague du variant Omicron :</b>
– Établir les consignes sanitaires générales
– Établir les règles d'hygiène propres dans l'atelier/usine
– Porter les équipements de protection individuelle
– Établir la fréquence d'entretien des équipements de protection individuelle
– Entreposer les équipements de protection individuelle
– Analyser si les équipes de travail doivent être réduites
– Analyser la dispersion des travailleurs qui exécutent des travaux
– Installer les affiches rappelant la distanciation obligatoire de 2 mètres (11 X 17)
– Conserver la même position sur la chaîne de production pour tout le quart de travail, à moins de contraintes physiques, chimiques ou ergonomiques à risque.
– Instituer des moyens de protection si la distanciation n'est pas possible (gérer les exceptions)
– Considérer des escaliers/échelles à sens unique pour réduire les contacts entre travailleurs si possible
<b>☐ CLIENTS/ FOURNISSEURS/VISITEURS :</b>
– Éviter de se rendre à l'établissement de l'atelier/usine et informer les personnes visées
– Préconiser les outils comme <i>FaceTime, Skype, Teams, Messenger</i>
– Envoyer les soumissions, photos et vidéos par courriel

<b>☐ LAVABO :</b>
– Avoir de l'eau courante
– Avoir du savon
– Obtenir des produits désinfectants
– Se procurer des lingettes désinfectantes
– Avoir du papier brun, essuie-tout ou papier en rouleau
– Avoir des poubelles avec couvercle sans contact si possible
– Remplacer les robinets, distributeurs de papier et poubelles par des modèles mains libres
– Mettre à la dispositions une quantité suffisante de postes de lavage
– Installer plus de lavabos en insérant une séparation physique entre les travailleurs
– Établir la fréquence du lavage des mains
– Installer l'affiche « Zone de lavage des mains » (11 X 17)
– Installer l'affiche « Méthode de lavage des mains : 20 secondes » (11 X 17)
<b>☐ PAUSE-SÉCURITÉ :</b>
– Éviter les rassemblements
– Prévoir un endroit qui permettra une distanciation sociale (physique) de 2 mètres. Par exemple, faire la rencontre à l'extérieur lorsque la température le permet.
<b>☐ AIRE DE REPAS ET REPOS, PRÉVOIR :</b>
– La distanciation des travailleurs dans les lieux communs (2 mètres)
– Des endroits appropriés à la prise des pauses et repas
– Les horaires de pause et repas
– Un nombre suffisant de fours à micro-ondes
– Des poubelles avec couvercles et sacs à ordures
– Une moppe, chaudière et solution désinfectante (1 part d'eau Javel pour 9 parts d'eau)
– Le nettoyage des équipements de cuisine après chaque pause et période de repas
– Le nettoyage des surfaces après chaque pause ou période de repas
– Interdire tous journaux ou magazines pour éviter les échanges mains à mains
– L'interdiction d'échanges entre les travailleurs (nourriture, contenant, vêtement et ÉPI)
– Considérer un 2 <sup>e</sup> réfrigérateur. Les nettoyer et désinfecter fréquemment
– Utiliser un produit désinfectant pour nettoyer la boîte à lunch avant de la déposer sur une surface
– Limiter l'accès et l'utilisation des machines à eau et à café
– Restreindre l'utilisation de stylo commun pour la signature des feuille et registres de présence
<b>☐ TOILETTES :</b>
– Établir la fréquence d'entretien des toilettes
– Avoir une quantité suffisante de toilettes ou en prévoir davantage

Mise à jour : 4 janvier 2022